



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59719>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-59719**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grenoble Alpes Metropole

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004071500019

**Ville :** GRENOBLE

**Code postal :** 38031

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 38

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1655095>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025-FCS-DAJ-0177

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** <http://agysoft.marches-publics.info>

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 07/07/2025 à 15:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 50% Qualité environnementale de l'offre : 10% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Achat, pose, dépose et entretien de modules d'affichages mobiles et gestion de l'affichage - Relance du lot n°2 : gestion de l'affichage des modules - Marché réservé aux structures du handicap et aux SIAE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79341400

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Il s'agit de la relance après déclaration sans suite pour cause d'infructuosité du lot n°2 de la consultation relative à l'achat, pose, dépose et entretien de modules d'affichages mobiles et gestion de l'affichage, publiée le 16 janvier 2025 au BOAMP (annonce n° 25-5766) et au JOUE (annonce n° 37934-2025). L'objet du lot n°2 concerne l'impression, la gestion (pose et dépose) des affiches dans les modules d'affichages mobiles. Les prestations se déroulent sur l'ensemble du territoire de Grenoble Alpes Métropole. Il s'agit d'un marché réservé aux structures du handicap et aux SIAE. L'accord-cadre à bons de commande est attribué pour un montant maximum annuel de 19 950 euro(s) HT. Il est reconductible 3 fois 1 an pour le même montant dans les conditions précisées dans le CCAP. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de Grenoble-Alpes Métropole 38000 - Grenoble

**Durée du marché (en mois) :** 12

**Valeur estimée (H.T.) :** entre euros et 79800 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Oui

**Type de marché réservé :**

- Marché réservé à un entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://agysoft.marches-publics.info>. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les Délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. Les sous critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation. En application de l'article L2113-14 du code de la commande publique, le lot n°2 est réservé à la fois aux structures du handicap et aux structures

d'insertion par l'activité économique ou à des structures équivalentes, lorsqu'elles emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés, dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025**